

Le journal de La Courneuve
N° 540 du jeudi 22 octobre au mercredi 4 novembre 2020

regards

**# JE SUIS
ENSEIGNANT·E**



Musiques du monde

L'Orchestre Dokonon et les Touloulous de Guyane ont enchanté le public courneuvien le temps du festival Villes des musiques du monde.



Plongée dans la mémoire courneuvienne

Les seniors de la Maison Marcel-Paul ont été invités à puiser dans leurs souvenirs pour sélectionner, trier et légender des tirages issus des archives photographiques de la ville, lors d'un atelier organisé le 20 octobre.



Willy Vainqueur



Théo Schepens

Les profs sur le terrain

Les enseignant-e-s des écoles maternelles et élémentaires sillonnent La Courneuve, une façon concrète de mesurer les ressources du territoire et de nouer des liens.



L.B.

Les dernières pierres de la barre Robespierre

Démolition des infrastructures, broyage et concassage des gravats et remblaiement des fondations: après la déconstruction, place aux travaux de finition. Le site sera remis en état fin novembre et accueillera bientôt 150 logements dans le cadre du renouvellement urbain des 4000 Nord.

À MON AVIS



Léa Desjours

Gilles Poux,
maire

Refusons toutes les haines

« Il n'y a pas de mot pour qualifier l'acte horrible qui a coûté la vie à Samuel Paty, enseignant d'histoire à Conflans-Sainte-Honorine. Nos pensées vont à sa famille, ses collègues, ses élèves. Rien ne peut justifier de tels gestes de haine. Le terrorisme ne peut avoir sa place, ni ici, ni ailleurs. Je suis certain que l'immense majorité des Courneuvien-ne-s se retrouvent dans mes propos.

Dans notre pays, la liberté d'expression, le devoir d'éducation et le développement de l'esprit critique sont le socle des valeurs de notre République. Des valeurs que les enseignant-e-s de l'école publique portent au quotidien et pour lesquelles elles-ils doivent être accompagnés. Des valeurs qui sont au cœur de notre conception de la laïcité. Elles doivent être défendues face à tous les fanatismes, à tous les fascismes, qu'ils soient « islamiques » ou autres. C'est cet engagement qui nous permet de rejeter tous les amalgames entre un acte terroriste et une religion. Ce sont ces valeurs qui nous permettent de nous rassembler contre tous les discours qui font de la division des stratégies de prise de pouvoir ou de terreur. Ce sont ces valeurs qui permettent aux catégories populaires – quelles que soient leurs origines – de s'unir pour obtenir le droit de « vivre mieux » en contestant un monde qui fragilise toujours plus l'immense majorité de ces habitant-e-s afin de permettre à une poignée de s'enrichir éhontément.

« Nous serons là, face à ces barbaries politiques, d'où qu'elles viennent, pour combattre l'intolérance, le fanatisme et la loi du plus fort. »

J'en suis convaincu, nous devons défendre notre démocratie afin d'avoir la possibilité de faire entendre nos voix face à toutes celles et tous ceux qui veulent nous enfermer dans un « eux » et un « nous » qui exclut et tue pour cause de couleur de peau ou de religion différente.

Nous serons là, face à ces barbaries politiques, d'où qu'elles viennent, pour combattre l'intolérance, le fanatisme et la loi du plus fort. Oui, nos valeurs sont résolument celles du respect de l'autre, de la solidarité et de la fraternité. Elles nous permettent d'être forts pour agir en faveur d'un vivre-ensemble fait d'émancipation pour toutes et tous et aux bénéfices de toutes et de tous. »



Gilles Poux, le maire, et Bacar Soilihi, conseiller délégué à la Mémoire commémorative et aux ancien-ne-s combattant-e-s, devant la stèle rendant hommage aux victimes.

Commémoration du 17-octobre-1961

Une exigence de vérité toujours d'actualité

Le 17 octobre 1961, une foule immense d'Algérien-ne-s manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu qui venait de leur être imposé. La répression fut terrible.

La municipalité a commémoré ce tragique 59^e anniversaire et rendu hommage aux victimes.

Octobre 1961. Quelques mois avant l'accession à l'indépendance de l'Algérie, tandis que des négociations sont engagées entre l'État français et le Front de libération nationale (FLN) algérien, la situation se tend en métropole : attentats du FLN, rafles et perquisitions au domicile d'Algérien-ne-s se multiplient. Dans ce contexte explosif, Maurice Papon, alors Préfet de police de Paris, ordonne le 5 octobre l'instauration d'un couvre-feu, discriminatoire puisqu'il ne concerne que « les Français musulmans d'Algérie ». « On sait que Papon s'est réuni le 5 octobre avec Michel Debré, alors Premier ministre, Pierre Messmer, ministre des Armées, et Roger Frey, ministre de l'Intérieur, et donc forcément avec l'accord du chef de l'État, Charles de Gaulle. C'est une affaire

d'État », explique Alain Ruscio, historien spécialiste de la colonisation. Le FLN riposte en organisant une manifestation le 17 octobre au soir. Des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants algériens répondent à cet appel et convergent vers les Grands Boulevards parisiens.

« Cette initiative n'est pas déclarée aux autorités mais elle se veut cependant pacifique, commente Bacar Soilihi, conseiller délégué à la Mémoire commémorative et aux ancien-ne-s combattant-e-s. Le FLN y voit un moyen d'affirmer sa représentativité. Il interdit le port d'armes pendant le défilé. Celui-ci donne lieu à des affrontements au cours desquels les policiers font feu. La répression s'est poursuivie après le 17 octobre, dans les camps d'internement, elle a fait plusieurs centaines

de blessés et de disparus, et un nombre de morts qui reste aujourd'hui encore discuté. »

Une censure féroce

La presse, à quelques plumes près, ne parlera pas de la répression de la manifestation. Pas d'information, pas de commémoration : cet épisode sanglant de l'histoire du pays sombre dans l'oubli. Ce n'est qu'après la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, conduite par les enfants des victimes, que le voile commence à se lever. Des ouvrages, des films sortent, qui interrogent, dénoncent. En 2003, le Collectif du 17 octobre 1961, créé à l'initiative de la Ville de La Courneuve, avec la participation d'associations locales et de Courneuvien-ne-s, dresse un bilan sans appel dans un livret intitulé *Une jour-*

née pour mémoire, à destination des jeunes : il fait état de 3 morts avoués, 40 morts constatés, 200 morts présumés et 14 000 manifestants arrêtés. Il faudra attendre 2012 pour que le chef de l'État, François Hollande, déclare : « La République reconnaît avec lucidité ces faits. » Mais si un président de la République a rendu hommage à la mémoire des victimes, aucun à ce jour n'a reconnu expressément la responsabilité de l'État dans le massacre. « C'est une reconnaissance à demi-mot », traduit Samir Yahyaoui, qui a repris à La Courneuve la présidence de l'association Souvenir du 17 octobre 1961 à la suite de Mohand Arab Baziz. Ce dernier a été détenu dans un camp pour avoir été en première ligne dans la guerre d'indépendance de ce qui deviendra un pays, l'Algérie. ● Joëlle Cuvilliez

Femme de droit et de justice

Djamila Amrane, présidente d'honneur de l'association courneuvienne Africa qu'elle a cofondée en 1987, était présente à la manifestation du 17 octobre 1961. Elle témoigne pour *Regards*.



Djamila Amrane.

« Mon père est venu d'Algérie en France pendant la guerre de 14-18, il avait été réquisitionné. Après l'armistice, il y est resté. Je suis née en 1934, à Saint-Denis. J'ai obtenu le certificat d'études et le brevet élémentaire et, à l'occasion d'un séjour en Algérie, j'ai été choquée de voir à quel point les Algériens, et surtout les Algériennes, étaient maintenus dans l'ignorance. C'est ce qui m'a finalement poussée à faire partie de ce mouve-

ment pour l'indépendance, le FLN. Ce jour-là, le 17 octobre 1961, le FLN a donné l'ordre de participer à une manifestation pacifique contre le couvre-feu imposé par Maurice Papon. Les Algériens n'avaient plus le droit de sortir, mais c'était compliqué car ils étaient nombreux à travailler tard le soir ; les femmes n'osaient plus envoyer leurs enfants faire du sport.

C'était vraiment une marche pacifique

Pour la manifestation, nous n'avions pas le droit de porter quoi que ce soit qui pouvait être pris pour une arme, pas même une épingle à nourrice. On m'a demandé de monter un groupe de femmes, ce que j'ai fait, et toutes ensemble, nous sommes allées à Paris. J'avais pris avec moi mon petit garçon, qui est maintenant un grand monsieur ; il avait quelques semaines à l'époque, puisqu'il est né en juillet 1961. La foule était immense. C'était vraiment une marche pacifique, on a dit que certains manifestants avaient des armes, mais ce n'est pas vrai.

À Bonne-Nouvelle, la police courait dans tous les sens. Les agents tapaient sur les hommes, sur les femmes, à coups de bâton. Ils demandaient aux manifestants s'ils savaient nager puis ils les frappaient et les jetaient dans la Seine. Je dois la vie à une dame qui m'a attrapée par le bras

et qui m'a fait rentrer dans son immeuble. Elle m'a grondée en me disant : « Une jeune fille comme vous, qu'est-ce que vous faites là-dedans ? »

J'ai perdu un cousin dans cette manifestation. Je suis fille unique et il était comme un frère pour moi. J'ai longtemps fait des recherches, mais on ne l'a jamais retrouvé.

Quand l'Algérie est devenue indépendante, j'y suis allée pour enseigner pendant une dizaine d'années. J'avais manifesté pour le droit à l'indépendance algérienne en France ; en Algérie, j'ai manifesté pour la reconnaissance des droits des kabyles. À mon retour en France, après la création de l'association Africa, nous avons continué le combat pour que le 17 octobre 1961 sorte de l'oubli en organisant des marches commémoratives, les premières le long du canal d'Aubervilliers. La Courneuve nous a entendus. » ●

Propos recueillis par Joëlle Cuvilliez

3 morts avoués
40 morts constatés
200 morts présumés
14 000 manifestants arrêtés



La Courneuve pionnière

Pour la première fois en France, une ville, La Courneuve, prend l'initiative de donner à l'une de ses rues le nom de 17-octobre-1961. C'est le 17 novembre 2004.

Le conseil municipal vote la délibération suivante :

« Considérant que la ville s'est toujours engagée à poursuivre des initiatives contribuant au travail de mémoire, au travail sur l'histoire et sur l'identité collective, considérant que la date du 17 octobre 1961 renvoie à une page tragique de l'histoire de France et de l'Algérie, (...) afin de rendre hommage aux victimes et aux familles meurtries, il est proposé de dénommer la nouvelle voie créée entre l'avenue du Général-Leclerc et la rue de Genève rue du 17-octobre-1961. »

Supplément logement



Dans ce numéro, vous trouverez notre supplément consacré aux attributions de logements sociaux.

Donner son sang, c'est urgent



Olivier Paire/EFS

Alors que la reprise de l'activité hospitalière est très soutenue, les réserves de sang et de produits sanguins (plasma, globules rouges et plaquettes) continuent de baisser en France à cause de la crise sanitaire. Depuis mars, les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur n'accueillent presque plus de collectes. Une situation « extrêmement inquiétante » pour le président de l'Établissement français du sang (EFS), qui appelle à donner son sang « en urgence » pour répondre aux besoins des situations d'urgence (hémorragies liées à un accident ou à une opération chirurgicale...) et pour les maladies chroniques (cancers du sang et leucémies).

Lors du don, toutes les précautions sont prises pour éviter les risques de transmission du coronavirus (port du masque obligatoire pour tou-te-s, distanciation physique et hygiène renforcées). Et les personnes ayant eu des symptômes doivent attendre vingt-huit jours après leur disparition pour donner leur sang.

Pour connaître les lieux de collecte, rendez-vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Semaine bleue

Des réflexes pour se protéger

Mercredi 7 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue, trois personnes âgées ont visité le commissariat et reçu des conseils pour prévenir les agressions.



Anticiper : un réflexe pour lutter contre la délinquance.

Ce matin-là, des visiteuses inhabituelles déambulent dans les locaux du commissariat : Mireille, Mireille et Marie-Thérèse ont répondu à la proposition de la Maison Marcel-Paul de rencontrer des fonction-

naires de police. Thierry Mollard, chargé de police administrative, explique le rôle de chaque fonctionnaire. « Il y a chez nous un volet administratif moins connu, le contrôle des commerces et des entreprises en partenariat avec les

douanes, l'Urssaf, les impôts, etc. », précise-t-il.

Le policier entre dans le vif du sujet en demandant aux trois femmes si elles savent comment certaines agressions pourraient être évitées.

Parler du danger sans tabou

« Il n'y a aucune raison d'ouvrir à quelqu'un que l'on ne connaît pas, enchaîne-t-il. N'importe qui peut dire : "Police !" Il faut vérifier, demander la carte professionnelle. Et puis, on peut toujours appeler le commissariat pour être certain qu'il a envoyé des agents. » Une anecdote éclaire sur ce que sont capables d'imaginer les délinquant-e-s. « Deux hommes en tenue travaillent dans le hall de votre immeuble. Le lendemain, deux policiers frappent à votre porte pour vous demander si vous les avez vus, car ils ont été identifiés : ce sont des cambrioleurs. En réalité, ces agents sont des complices qui ont

trouvé le moyen d'entrer chez vous... »

Thierry Mollard dispense des conseils : toujours rester vigilant ; dans la rue, ne jamais laisser son sac ouvert ; éviter de téléphoner, renoncer aux rituels : il est facile de repérer quelqu'un qui retire régulièrement une somme d'argent importante, le même jour de la semaine ou du mois, au même distributeur.

L'une des deux Mireille raconte qu'elle ne se sent plus en sécurité depuis qu'elle a été violemment agressée dans la rue. Elle en a perdu le sommeil. « Ce n'est pas malin de voler dans le 93, les bandits devraient aller dans les quartiers chics ! » s'insurge-t-elle.

« En matière de délinquance, malheureusement, le risque zéro n'existe pas, nulle part, même les milieux ruraux sont concernés », déplore le policier.

Les échanges vont bon train, sans tabou. Lorsque cette première rencontre entre la police et les seniors touche à sa fin, un partenariat vient de naître, amené à se développer au cours de l'année... ● Joëlle Cuvilliez

Covid-19

Le point sur le couvre-feu et les restrictions à La Courneuve

Face à l'augmentation du nombre de cas de contamination, le président de la République a annoncé de nouvelles mesures pour ralentir l'épidémie.

Depuis le 17 octobre, l'état d'urgence sanitaire est de nouveau déclaré sur tout le territoire et un couvre-feu est mis en place en Île-de-France et dans huit métropoles (Aix-Marseille, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Rouen, Saint-Etienne et Toulouse) avec interdiction de se déplacer hors de chez soi entre 21h et 6h. Ce couvre-feu présente des exceptions pour des raisons professionnelles, pour des raisons de santé (aller à l'hôpital ou à la pharmacie), pour aider un proche en situation de dépendance, pour des raisons de transport en avion ou en train (avec un départ ou une arrivée après 21h) et pour sortir son animal de compagnie. Ces déplacements doivent se faire avec une attestation dérogatoire (disponible sur le site du

ministère de l'Intérieur : <https://media.interieur.gouv.fr/attestation-couvre-feu-covid-19/>) à télécharger sur son smartphone ou à remplir à la main. Le non-respect du couvre-feu entraîne une amende de 135 euros.

Dans les zones concernées par le couvre-feu, tous les commerces ou lieux recevant du public doivent donc fermer à 21h, hormis les établissements médicaux et médico-sociaux, les structures d'accueil des personnes précaires, les hôtels, les restaurants faisant de la vente à emporter et les établissements publics assurant un service en soirée et la nuit. Le couvre-feu va durer quatre semaines, jusqu'au 17 novembre, et a vocation à être prolongé de deux semaines si le gouvernement obtient l'aval du Parlement. ● Olivia Moulin

QUELLES RESTRICTIONS EN SEINE-SAINT-DENIS ?

En plus du couvre-feu, plusieurs mesures sont en vigueur sur notre territoire, classé en « zone d'alerte maximale » à cause d'une circulation particulièrement active du virus.

- **Interdiction** des rassemblements de plus de 1 000 personnes et des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique, dans les parcs et jardins et dans les lieux ouverts au public (hors cérémonies funéraires, cérémonies de mariage, manifestations revendicatives, rassemblements à caractère professionnel, services de transport de voyageurs, actions sanitaires comme le dépistage, actions d'aide alimentaire...). Interdiction de tous les rassemblements festifs et familiaux (soirées étudiantes, fêtes de mariage...) dans les lieux ouverts au public.
- **Fermeture** des gymnases, salles polyvalentes et autres établissements sportifs couverts comme les piscines, sauf pour les sportifs professionnels et les mineur-e-s ; des cafés et bars ; des salles de danse, salles et clubs de jeux et des espaces accueillant des salons, des foires ou des événements comme une représentation de cirque.
- **Réduction de la capacité d'accueil** dans les universités et les grandes écoles (jauge à 50% de leur capacité maximale) et dans les centres commerciaux et grands magasins (avec une jauge à 4 m² par client).

Prévention

Un stand pour parler du cancer du sein

Comme chaque année, les bénévoles du collectif Femmes d'avenir accueillent, informent et échangent avec les habitant-e-s dans le cadre de la campagne de sensibilisation au dépistage organisé, Octobre rose.



jeunes femmes qui peuvent avoir une mère, une tante ou une amie concernée, et des hommes, comme Smith-Yves, venu récupérer des brochures pour des proches. « *Ma mère a eu un cancer du sein, elle va bien maintenant, mais j'essaie de sensibiliser les autres femmes concernées autour de moi*, indique-t-il. Certaines se sont fait dépister au début mais elles ne le font plus, elles se disent que ça ne sert plus à rien, et d'autres ne connaissent pas le programme. » Long et plein de termes médicaux et techniques, le courrier d'invitation pour le dépistage n'est pas forcément lisible pour tout le monde et finit parfois à la poubelle d'après les bénévoles de Femmes d'avenir. D'où l'intérêt du travail de pédagogie qu'elles mènent au long cours sur le terrain, dans les agences de l'Assurance maladie et de la Caisse d'allocations familiales, dans les cours d'alphabétisation et dans les associations, en partenariat avec la municipalité. ● Olivia Moulin

* Prochain rendez-vous avec Femmes d'avenir le jeudi 29 octobre de 13h30 à 17h au CMS, 2, mail de l'Égalité.

Léa Desjours

Avec le dépistage organisé, on gagne en qualité de diagnostic et en chance de survie.

Elles sont moins de 40 % des Courneuviennes de 50 à 74 ans à participer au programme de dépistage organisé du cancer du sein, en effectuant la mammographie et l'examen clinique pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale de 48,6 %. « *Certaines femmes ont peur du résultat, elles craignent pour leur vie et elles*

s'inquiètent pour leur famille, explique Odette Fischer, l'une des fondatrices de Femmes d'avenir. *Pourtant, il vaut mieux prévenir que guérir !* » Même s'il est le cancer féminin le plus fréquent et le plus meurtrier, le cancer du sein est aussi l'un de ceux qui se soignent le mieux, avec un taux de survie nette à cinq ans d'environ 90 %. Et le dépistage organisé permet notamment d'éviter les

traitements agressifs, grâce à une prise en charge très précoce de certains cancers. Alors, pour lever les craintes et pour montrer l'importance du dépistage, Odette et les autres membres du collectif tiennent un stand d'information au Centre municipal de santé (CMS) sur plusieurs jours d'octobre*. « *On fait du bon boulot, sourit Louissette Tavernier, et on aborde tout le monde !* » Des femmes, y compris de



Les élues Zainaba Said Anzum et Yasmina Stokic collaborent étroitement avec Femmes d'avenir.

Pauline Hammé

Droit à la santé

Un pôle médical pluridisciplinaire s'implante aux 4 000 Nord

Soutenus par la Ville, des professionnel-le-s de santé libéraux vont s'installer dans le quartier Verlaine-Barbusse au premier trimestre 2021 et permettre ainsi aux habitant-e-s de se faire soigner à côté de chez eux-elles.

Bientôt, au 9, rue Alice-Guy, il y aura deux ou trois médecins généralistes, un ou deux kinésithérapeutes, six infirmières et une orthophoniste, réunis au sein d'un pôle médical voulu par la municipalité. « *Ça fait plus de vingt ans que le quartier Verlaine-Barbusse est privé d'une offre de soins de proximité et ça fait un certain temps que la Ville travaille, en lien avec Plaine Commune*

Habitat, à l'implantation d'une structure médicale dans le cadre du projet de rénovation urbaine », rappelle Zainaba Said Anzum, maire adjointe déléguée au droit à la santé.

C'est l'Atelier Santé Ville (ASV) qui a identifié le local pouvant accueillir des activités médicales et paramédicales au rez-de-chaussée de l'immeuble, sous réserve de travaux d'aménagement

intérieur intégralement pris en charge par la municipalité. Retardé par la crise sanitaire et le confinement, le chantier devrait se terminer fin 2020. « *On a toujours cherché des locaux disponibles et adaptés pour les professionnels de santé, mais c'est la première fois qu'on leur fournit un cabinet clés en main !* » indique Karim Kheladi, coordinateur de l'ASV. Accompagnement dans les démarches

administratives auprès de l'Agence régionale de santé et de l'Assurance maladie, aide logistique, implication dans les actions médicales et médico-sociales menées dans la commune en collaboration avec le Centre municipal de santé... En plus de la recherche de locaux, la Ville déploie toute une politique volontariste pour favoriser l'installation et le maintien de professionnel-le-s de santé. ● O. M.

Faire rimer écolog

Le conseil municipal qui s'est tenu le jeudi 8 octobre a déclaré La Courneuve en urgence climatique et sociale. Une réponse à une dégradation mondiale de l'environnement ainsi qu'à la montée des inégalités sociales. Des mesures seront mises en œuvre afin de concrétiser cette déclaration.



La séance du 8 octobre du conseil municipal qui a déclaré l'urgence climatique et sociale.

La Courneuve : une ville verte ? À l'instar d'autres municipalités et intercommunalités, la Ville entend répondre au danger écologique pesant sur le territoire, sur l'humanité et sur la nature. La déclaration par la municipalité de l'urgence climatique et sociale le jeudi 8 octobre va dans ce sens. Son originalité : associer l'approche écologique avec la lutte pour la démocratie, contre les inégalités sociales et contre les discriminations. En cela, elle s'oppose à une écologie « punitive », qui voudrait faire payer aux plus modestes le prix de la lutte contre le réchauffement climatique alors même que ce sont les plus riches qui en sont responsables. L'objectif est de sortir La Courneuve d'une « double peine » : celle d'une dégradation de l'environnement qui s'accompagnerait d'une montée des inégalités. « *Quand nous superposons*

les cartes géographique et typologique de notre territoire, nous nous apercevons que la pollution de l'air, les nuisances sonores, les déficiences sanitaires et les faibles revenus occupent sensiblement les mêmes zones », détaille Pascal Le Bris, adjoint délégué au développement durable. Et de citer la proximité de l'aéroport du Bourget, les autoroutes surchargées A1 et A86, un tramway vétuste et brinquebalant...

Deux axes forts

Comment la transition écologique peut-elle favoriser le mieux-vivre de tous ? En en tenant compte dans toutes les politiques municipales. Déjà, « *la Ville s'inscrit dans cette ambition avec le chauffage urbain par géothermie, le plan d'urbanisme ou la basse consommation des bâtiments* », poursuit l' élu. Avec la délibération, la municipalité sou-

haite aller plus loin, notamment en plaçant sous contrôle démocratique toute la démarche. C'est pourquoi, dans vingt-quatre mois au plus tard, se tiendra une conférence communale pour le développement durable associant habitant-e-s et usagers. Dès à présent, la délibération met en avant deux axes forts. Un premier axe est l'engagement « *à créer une mission d'information et d'évaluation concernant les dépenses énergétiques réelles des bâtiments construits ou à construire sur le territoire de la commune* ». Un second axe consiste à « *faire de la Métropole du Grand Paris un territoire polycentrique favorisant les liens de proximité et le droit à la ville, y compris dans le cadre de la mise en place de la zone à faibles émissions (ZFE), cette dernière nécessitant des aides spécifiques ouvertes à toutes et tous* ». Ces propositions seront mises en débat dans la population. ● Nicolas Liébault

Les engagements municipaux

Pour la mandature 2020-2026, la Ville a pris une série d'engagements dont certains dépendront de sa politique et d'autres de la mobilisation collective pour les obtenir. Parmi ceux-ci : des dispositifs contre le bruit des autoroutes et la réduction de la vitesse sur ces axes à 70 km/h ; une rénovation énergétique des bâtiments ; un transport scolaire gratuit ; des circuits courts *via* l'agriculture urbaine ; un usage du vélo facilité ; un revenu minimum courneuvien garanti ; 2024 arbres plantés d'ici à 2024 ; un plan local de réduction des déchets ; un référendum courneuvien sur les enjeux climatiques et sociaux ; une passerelle au-dessus de l'A1 pour accéder au Parc de La Courneuve ; la reconversion des usines KDI en centre-ville écoresponsable et celle des usines Babcock en nouveau quartier ; la protection de la biodiversité ; un héritage écologique et social des JOP 2024 ; un budget participatif contribuant au bien-être écologique et social. ● Retrouvez la liste complète des actions sur www.lacourneuve.fr



À QUI LA FAUTE ?

En septembre 2020, Oxfam a publié un rapport intitulé « *Combattre les inégalités des émissions de CO₂* ». Celui-ci démontre que les 1 % les plus riches de la population mondiale ont émis deux fois plus de CO₂ que la moitié la plus pauvre de l'humanité, soit environ 3,1 milliards de personnes. En France, les 10 % les plus riches ont été responsables de plus d'un quart des émissions cumulées de CO₂, soit quasiment autant que la moitié des plus pauvres. Dans le même temps, les plus pauvres sont les premières victimes du dérèglement climatique.

BILAN 2019

DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

la Courneuve

Supplément au n° 540 de *Regards*



Maison de Marianne

© Léa Desjours



Le droit au logement, le gouvernement l'abandonne, nous le défendons !

Pour la 5^e année consécutive, la municipalité a tenu à communiquer aux Courneuvien-ne-s le bilan des attributions de logement. L'année 2019 a été particulièrement dynamique avec notamment la livraison de logements sociaux neufs qui a permis l'attribution de 558 logements dont 107 logements sur le contingent de la ville.

Ces résultats sont le fruit d'une politique municipale volontariste en faveur du droit au logement pour toutes et tous. En effet, si le parc de la Ville est composé de 54,74% de logement social, c'est bien grâce aux efforts que nous menons en matière de construction de logements sociaux.

Cependant, ces efforts ne suffisent pas à endiguer la crise du logement qui sévit en Île-de-France. Le nombre de demandeur-euse-s de logements ne cesse de croître d'année en année pour dépasser les 700 000 demandes en région parisienne. L'année 2019 n'a pas fait figure d'exception à La Courneuve avec 3920 demandeur-euse-s. Cette situation du logement social est aggravée par les coupes budgétaires décidées par le gouvernement. À titre d'exemple, les organismes HLM ont vu leur financement baisser de 890 millions d'euros en 2019, autant d'argent qui leur fera défaut pour entretenir, rénover et construire des logements sociaux.

Avec la parution de ce bilan des attributions de logements, nous faisons ici le choix de la transparence. Ce document permettra aussi à toutes et toutes et tous de mieux appréhender le fonctionnement du logement social, les critères d'attribution qui favorisent les Courneuvien-ne-s et les nouveaux dispositifs innovants lancés par les bailleurs. Nous restons à votre écoute et plus que jamais mobilisés pour défendre notre conception du logement social, le logement public digne pour tous et toutes. »



Résidence Suzanne-Lacore

© L.D.



Bâtiment 86 rue de la convention

© L.D.



Bâtiments avenue de la République

© L.D.

Gilles Poux,
Maire de La Courneuve

Corinne Cadays-Delhome,
Adjointe au Maire déléguée à la défense du droit au logement

LOGEMENT : UNE RÉPONSE AUX BESOINS

La situation en matière de logement est toujours préoccupante et les logements sociaux disponibles ne sont pas en assez grand nombre pour répondre aux besoins légitimes des demandeur-euse-s. Ainsi, malgré un effort de construction, la Ville de La Courneuve ne dispose que d'un petit quota de logements sur lesquels elle peut proposer des candidat-e-s aux bailleurs sociaux qui se chargeront ensuite d'attribuer le logement. Ce supplément au journal *Regards* entend vous aider à y voir plus clair sur la situation.

BIEN COMPRENDRE QUI FAIT QUOI

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la mairie mais les bailleurs sociaux, propriétaires des logements sociaux, qui décident quel-le candidat-e sera retenu-e sur l'un-e d'entre eux. En revanche, ce sont la mairie et les autres « réservataires » qui proposent des candidat-e-s à ces bailleurs quand un logement se libère pour que ces derniers les leur attribuent. Les institutions réservataires sont celles qui financent la construction des logements sociaux.

Les « réservataires »

1 | L'État | 30%

2 | La Ville | 20%

3 | ALS (Action logement services) | variables en fonction investissement.

4 | Région, département, caisse d'allocation familiale | moins de 5%

5 | Les bailleurs sociaux eux-mêmes

Les principaux bailleurs sociaux attribuant des logements à La Courneuve en 2019

Plaine Commune Habitat
4000 nord, Quatre-Routes, Ravel... = 258 attributions

Seine Saint-Denis Habitat
4000 sud, Philippe Roux... = 126 attributions

IRP, SEQENS et Batigère
(pour une trentaine d'attributions chacun) et d'autres bailleurs au moindre nombre d'attributions.



3920

3845
en 2018

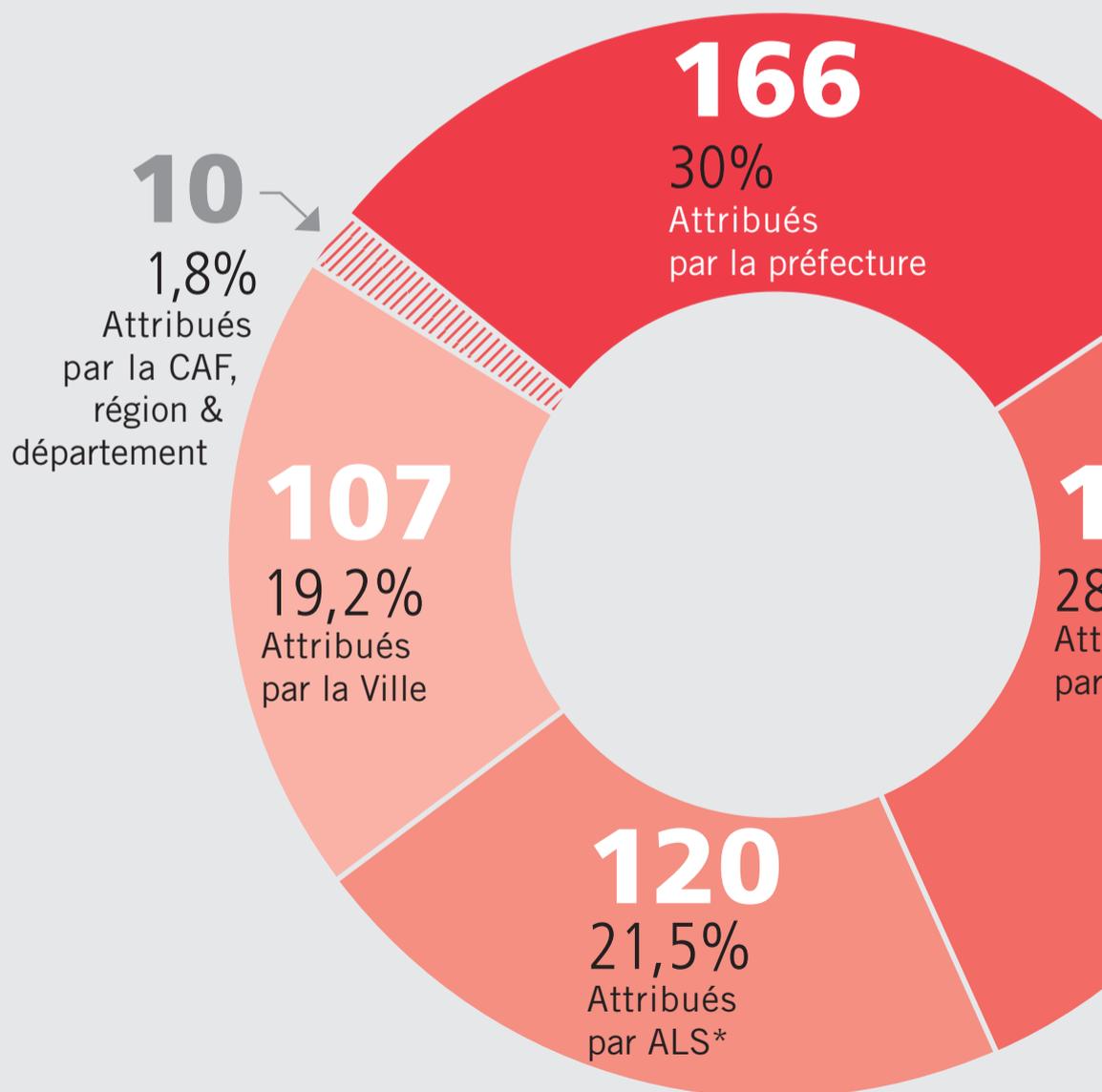
Demandes
de logements
sociaux en 2019



558

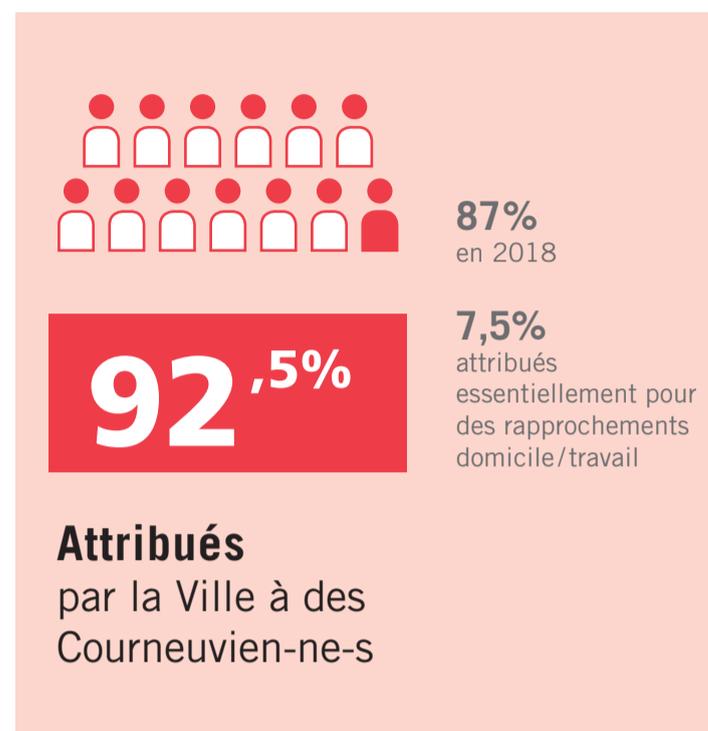
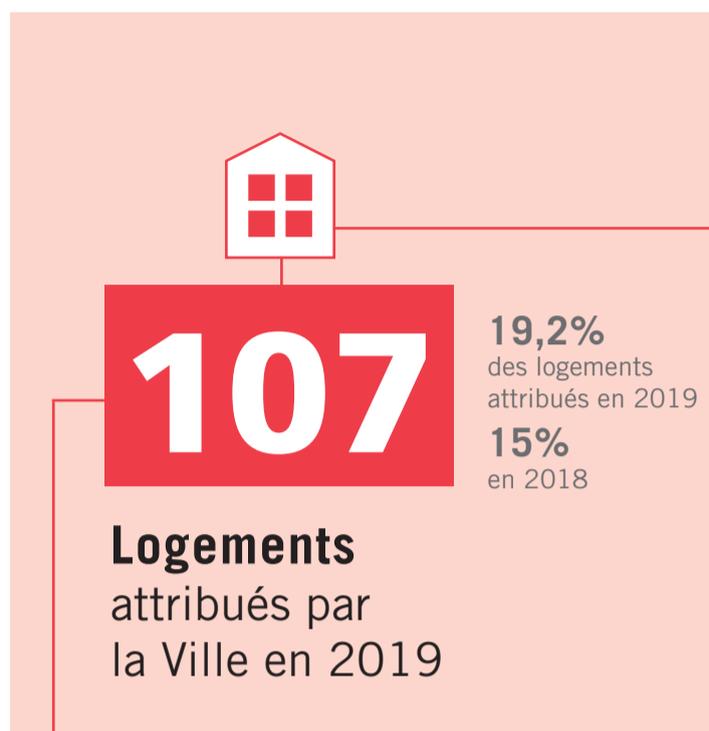
Logements
attribués
en 2019

LA RÉPARTITION DES 558 LOGEMENTS ATTRIBUÉS



*Action logement services (employeurs)

DES HABITANT-E-S



LES PRIORITÉS MUNICIPALES DANS LES ATTRIBUTIONS

Les logements sociaux disponibles pour être attribués à La Courneuve sont en moins grand nombre que les candidat-e-s, d'où un temps d'attente de quatre ans en moyenne pour obtenir un logement. Dans le cadre du petit quota qui lui est réservé, la Ville de La Courneuve a dû définir des priorités dans la sélection des candidat-e-s :

- **Décohabitation** : les jeunes qui désirent quitter le logement familial.
- **Les locataires qui ne peuvent pas faire échanger leur logement par leur bailleur social**, tout en étant présent-e-s sur la commune depuis plus de cinq ans.
- **Les personnes travaillant à La Courneuve** : employés municipaux et de Plaine Commune ; salarié-e-s des entreprises courneuviennes.
- **Les locataires du parc privé présents sur la commune depuis plus de dix ans**, l'objectif étant de lutter contre l'habitat indigne.
- **Les publics dédiés**, à travers les résidences pour jeunes travailleur-euse-s et étudiant-e-s et l'opération « les Maisons de Marianne » visant un public senior.
- **Les personnes victimes de violences.**

Une hausse de la part de logements neufs attribués

La part de logements sociaux sur la ville est en hausse, passant de 53,9% de l'ensemble des logements en 2018 à 54,74% en 2019.

La Courneuve dispose maintenant d'un parc de 7987 logements sociaux. Cela est dû au

nombre plus important de logements construits et livrés cette année.

Résultat : la proportion de logements neufs attribués aux demandeurs par rapport aux logements déjà existants a elle aussi augmenté cette année.

Sur le contingent de la Ville, ce sont 38 logements neufs qui ont ainsi été livrés sur les 107 attribués en 2019. La Ville a notamment exigé que 30% de logements sociaux soient prévus dans chaque opération de construction. L'effort important entrepris par la Ville porte ses fruits.

L'ACCÈS AUX LOGEMENTS SE MODERNISE



L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL EN 9 ÉTAPES

- 1** | Après enregistrement du dossier des demandeu-ses, un numéro unique régional lui est attribué.
- 2** | Le logement d'un bailleur social se libère à La Courneuve.
- 3** | Ce bailleur remet le logement libéré à la disposition d'un réservataire (Ville, État, etc.).
- 4** | Le réservataire propose ce logement à plusieurs candidat-e-s.
- 5** | Si le/la candidat-e accepte la proposition, il/elle fournit les documents demandés au réservataire.
- 6** | Le réservataire transmet trois dossiers de candidature au bailleur.
- 7** | Le bailleur étudie en commission les dossiers des candidat-e-s intéressé-e-s par le logement.
- 8** | La commission attribue le logement à un-e candidat-e.
- 9** | Le/la candidat-e retenu-e par la commission signe le bail avec le bailleur social.

ÉCHANGER SON LOGEMENT SOCIAL, C'EST POSSIBLE !

Une bourse d'échange de logements sociaux en ligne à l'échelle régionale a été mise en place fin 2019. C'est le dispositif « Échanger habiter ». La méthode est très simple : un locataire peut échanger son logement social contre un autre, en le mettant en ligne sur le site internet d'« Échanger habiter » avec un descriptif et des photos du lieu.

Outre le fait que les locataires proposant les logements à l'échange ont alors intérêt à les céder en bon état pour qu'ils trouvent preneurs, la bourse d'échange permet une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de logements.

Les différents bailleurs de la ville, notamment Plaine Commune Habitat qui a rejoint le dispositif en juillet, y sont partie prenante. Pour le contingent dont elle est réservataire, la Ville de La Courneuve a également adhéré à cette bourse et la préfecture de Seine Saint-Denis comme Action logement ont fait de même. Environ 500 logements ont déjà été attribués en Île-de-France via ce dispositif.

> Si vous voulez changer de logement, n'hésitez pas à créer dès maintenant un compte sur le site www.echangerhabiter.fr pour poster une annonce et/ou consulter les annonces déjà en ligne.

ATTENTION



Les candidat-e-s au logement social doivent renouveler leur demande chaque année.

En cas de non-renouvellement, la demande est définitivement radiée un mois après de la date anniversaire et l'ancienneté est perdue en cas de nouvelle inscription.

Or, cette ancienneté de la demande est importante car elle est prise en compte dans le choix d'attribuer un logement à tel ou tel demandeur-euse.

PETITE RÉVOLUTION DANS L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS AUX SALARIÉ-E-S (ALS)

Désormais, tous les logements sociaux gérés par Action logement services* sont proposés sur une seule plateforme internet via le site AL'IN. Cela permet aux salarié-e-s de postuler en ligne sur une offre de logements pour laquelle ils/elles sont éligibles selon le principe de la « location choisie ». Près de 90% de l'offre est ainsi mise à disposition. Les salarié-e-s pilotent leur recherche et visualisent leur capacité d'être retenus en quelques instants sur leur « tableau de bord » en ligne. Chaque salarié-e peut aussi voir la localisation des logements disponibles correspondant à leur demande. Les candidat-e-s sont invité-e-s à créer leur propre compte sur le site AL'IN, après quoi ils doivent le signaler à leur employeur-euse. Attention : l'employeur-euse doit valider la demande pour que le/la demandeur-se ait plus de chances d'être retenu-e. Une dizaine de logements situés à La Courneuve sont déjà en ligne : n'hésitez pas à les consulter. Le site internet de la plateforme : <https://al-in.fr/>

* Ce sont les logements sociaux financés par la contribution des entreprises.

Pour effectuer votre demande de logement social, vous pouvez vous adresser au service Logement de la mairie, Pôle administratif
3, mail de l'Égalité • T. 01 49 92 60 72 • ou effectuer directement votre demande de logement social en ligne sur : www.demande-logement-social.gouv.fr

ie avec égalité

Des jeunes engagés pour le climat

Bahar Ilhan, 17 ans, en licence 1 de Science politique à Paris 8 Saint-Denis, et Dany Phrakornkham, 18 ans, en première année de BTS Électrotechnique au lycée Paul-Éluard à Saint-Denis, ont accepté de débattre pour *Regards* sur les grands enjeux de l'urgence climatique et sociale.



Bahar Ilhan et Dany Phrakornkham: «L'urgence climatique et sociale est plus qu'une évidence.»

Bahar Ilhan et Dany Phrakornkham ont pris conscience de la question écologique en seconde au lycée Jacques-Brel, leur professeur M. Ryem Boudjemaï leur proposant de devenir écodélégué-e-s. Pour eux, qu'il y ait urgence climatique et sociale est « plus qu'une évidence », même si, regrette Bahar, « on reste une petite minorité sensibilisée dans la jeunesse ». « Certains le pensent mais ne l'expriment pas autour d'eux », tempère Dany. Elle et lui se sont faits missionnaires dans leur propre famille, insistant pour éteindre les lumières ou trier les déchets. Leur explication des résistances familiales? « Ce qui importe le plus pour les parents est que les

enfants soient nourris, aillent à l'école. Le revenu est limité, donc la priorité c'est nous! » explique Bahar. Elle donne l'exemple de la voiture électrique: « Il y a la prime à la casse mais peu de monde est au courant. Or, une voiture hybride n'est pas forcément accessible. » Pour les jeunes gens, sensibiliser les habitant-e-s implique de les associer. « Si les décisions sont imposées, ils seront encore moins d'accord », craint Bahar. En cas de référendum courneuvien sur les enjeux climatiques et sociaux, ils ont leur idée de question: « Êtes-vous pour ou contre la fermeture de l'accès aux voitures de l'avenue Victor-Hugo? » Mais le référendum ne fonctionnera que si « des agents municipaux maîtrisant les langues expliquent directement les questions posées aux habitants ». Bahar et Dany déplorent que « les pays riches veuillent améliorer l'économie au détriment de l'environnement ». Pour autant, elle et lui portent un regard nuancé sur les mobilisations des jeunes pour le climat. « Les manifs font un peu peur à nos familles », constate Bahar. Plutôt qu'une violence qui « ne sert à rien », Dany et Bahar estiment que les actions doivent être « ciblées », par exemple par le biais de pétitions. Et ont bien l'intention de participer à ces batailles. ● N. L.



Des jardins potagers, pour une ville toujours plus verte.

LES TRANSPORTS

« Réduire la vitesse des voitures risque de ralentir encore plus le trafic, occasionnant plus de bouchons et donc plus de pollution, constate Bahar, sauf si la voiture n'est utilisée que pour des déplacements longs, pas de La Courneuve à Pantin. » Et Dany d'ajouter que « d'autres moyens de transport existent, comme les transports en commun ». Habitant le quartier de la Gare, ils prennent tous deux le bus 249 et déplorent l'engorgement du RER B aux heures de pointe. Ils évoquent aussi la solution du vélo, mais « quand j'arrive chez moi, où mettre le vélo dans une résidence sans emplacement dédié? » reproche Bahar.

L'HABITAT

Les deux jeunes gens déplorent que les résidences où ils habitent soient vétustes. « Les hivers sont vraiment froids à l'intérieur de la maison », constate Bahar, qui préconise l'isolation thermique car « la chaleur serait alors beaucoup plus conservée, si bien qu'on pourrait réduire l'énergie que le radiateur utilise ». Dany évoque, lui, l'inadaptation du panneau électrique du logement où il vit. Et tous les deux de s'interroger sur les conditions de vie au quotidien au milieu de travaux qui peuvent durer plusieurs semaines.

L'ALIMENTATION

Tous deux ont connu l'expérience du potager mis en place au lycée Jacques-Brel. « Mais la plupart des aliments qu'on mange sont des produits importés, regrette Dany. Pourquoi on ne change pas notre alimentation? » s'interroge-t-il. Bahar a évoqué la question lors d'une réunion de Greenpeace, se demandant « comment un aliment tient sans se dégrader au cours de 3 000 km de trajet, ce qui représente quatre jours de route ». Elle ajoute: « Quand on allait faire des courses avec ma mère, je lui demandais pourquoi elle achetait des tomates qui viennent de très loin et non celles de la France. »

LE SITE DE KDI

À la question de savoir comment les deux jeunes gens imaginaient un nouveau « centre-ville écoresponsable » sur la friche de KDI, elle et lui commencent par longuement s'interroger. Puis les idées fusent: « Je me suis toujours imaginé des bâtiments avec plein d'arbres, par exemple plantés au-dessus des bâtiments », s'enthousiasme Bahar, ce que modère Dany pour qui « les amas de terre risquent d'absorber l'eau qui est très lourde ». Bahar rebondit: « Pourquoi ne pas installer de petites éoliennes sur les bâtiments pour alimenter l'électricité de ce quartier ou encore y aménager des rues sans voitures? »

**GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S**

L'urgence climatique et sociale



Le jeudi 8 octobre, le conseil municipal a voté à une très large majorité « La Déclaration de l'Urgence Climatique et Sociale » pour la ville de La Courneuve. Cette décision marque l'accélération d'un processus déjà engagé, et notre volonté de lutter contre toutes les sortes de pollutions et les inégalités sociales que subissent déjà bon nombre de courneuvien-ne-s. Quand les États se

désengagent des accords climatiques et sociaux internationaux, quelques villes, à peine un millier dans le monde à ce jour, prennent le relais et nous pouvons être fiers d'en faire partie aujourd'hui. Fiers, mais vigilants. Car toutes les crises, qu'elles soient économiques, sociales, sanitaires ou climatiques, touchent toujours les populations les plus vulnérables. Nous souhaitons donc engager des actions de fond, en commençant par la mise en cause des logiques économiques inégalitaires et écologiquement destructrices. C'est un énorme challenge qui nous attend. Nous allons demander toutes les aides qui conviennent, à l'état, au département, à Plaine Commune ou aux bailleurs sociaux pour construire une écologie courneuvienne égalitaire qui profite réellement à ses habitant-te-s. Toutes les propositions énoncées seront reprises dans les ateliers participatifs qui vont être organisés dans chaque quartier pour y être débattues, car l'urgence climatique et sociale, c'est l'affaire de tous-tes. ●

Pascal Le Bris, adjointe au maire délégué au Développement durable et aux Pratiques sportives

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Pour une vraie relance solidaire!



La crise sanitaire et sociale que nous traversons exacerbe les écarts de richesse et l'extrême pauvreté dans laquelle se trouve une partie de la population. Si un plan de relance a été annoncé et que des nouveaux budgets pour 2021 vont être votés, les réponses apportées sont insuffisantes notamment pour les plus jeunes d'entre nous et les métiers du service à la personne. La mise en place

d'un vrai filet de sécurité durable pour les jeunes de 18-25 ans doit être l'une des priorités. La crise accentue les inégalités et les risques de fragmentations de la population, des générations. Les jeunes en subissent de plein fouet les conséquences économiques et sociales: les parcours scolaires sont sévèrement impactés, la précarité étudiante s'accroît, trouver une alternance est encore plus compliqué et le marché du travail pour le premier emploi se précarise. La résilience attendue de ces jeunes, mais également des soignants, des foyers aux revenus modestes doit être suivie d'une vraie relance solidaire et démocratique. Dans cette période difficile et face à ces constats alarmants, nous nous tenons à vos côtés. Renforcement des services publics, protection des plus fragiles de notre ville, accueil de qualité dans les centres de loisirs, adaptation de l'offre culturelle, amélioration du quotidien des jeunes grâce à la réactivation du Conseil local de la jeunesse... La solidarité est et demeure notre priorité pour les personnes les plus fragiles de notre ville jeunes et moins jeunes. ●

Natty Tran, conseillère municipale

GROUPE UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLUE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA COURNEUVE »

Vote de l'urgence climatique: cet acte symbolique doit se traduire en actes!



L'urgence climatique a été votée par le conseil municipal de la Courneuve, cela va dans le bon sens et reprend les thématiques que j'abordais déjà lors de la précédente mandature. Durant plusieurs années, rien n'a bougé dans la ville sur le sujet. Et La Courneuve n'a jamais pris de mesures pour réduire son impact sur le climat et sur l'environnement. Si ce texte n'est qu'un acte de com', comme

une étiquette qu'on se colle car ce serait dans l'air du temps, à l'heure où tout le monde se dit écologiste pour être dans la « tendance », sachez que les Courneuvien-ne-s ne sont pas dupes. Il est urgent d'agir. Or, il y a des absences regrettables dans le texte voté en Conseil municipal. Quelles réponses aux inquiétudes des riverains face au développement des data centers dans notre ville et à la sécurisation des espaces industriels qui sont parfois au cœur de zones résidentielles? Quelle position la ville prend-elle pour défendre l'eau comme bien de l'humanité après avoir réadhéré au SEDIF? L'urgence climatique et sociale mérite des actes, et qu'on s'y attelle avec sérieux. C'est ma conviction et mon engagement. L'enjeu est tel que cette action symbolique doit se traduire en actes tout au long de cette mandature et pour chaque projet. Nous y serons vigilants. ●

Nabiha Rezkalla, conseillère municipale « Ensemble, Réinventons la Courneuve » liste Europe Ecologie Les Verts et les forces de gauche et citoyennes
Tel 07.82.22.28.00 eelv.lacourneuve@gmail.com

ÉLU « L'AUDACE DE L'ESPOIR »

Les Courneuvien-ne-s ont tous de l'audace dans le sang



Les crises sociales et écologiques puisent leurs origines dans des décennies de politiques d'affaiblissement des acquis sociaux et des services publics, de capitulation à des idéologies économiques productivistes dévastatrices, de toute-puissance du secteur financier et des multinationales. Les mesures prises pour contrer le Covid-19 ont indirectement eu un impact sur l'activité

humaine, la réduisant massivement, entraînant, par exemple, la dépollution des plans d'eau et de l'atmosphère. La Courneuve a déclaré l'urgence climatique et sociale comme la priorité des priorités. Nous accueillons favorablement cette initiative car nous faisons partie des premiers défenseurs de la socio-écologie. Nous proposons même d'aller plus loin avec les mesures suivantes: – Planter 10 000 arbres, verdoyer les toits, créer des mini-jardins-urbains de proximité afin que les riverains participent au développement écologique. – Prolonger le bus 302 jusqu'à notre 2^e gare Tangentielle Dugny-La Courneuve, développer les navettes inter-quartiers, pour faciliter l'accès au parc de La Courneuve. Quant aux initiatives sociales locales dont la mise en place d'un revenu pour les moins favorisés pourrait atténuer la souffrance et donner un espoir. Les Courneuvien-ne-s ont tous de l'audace dans le sang. Faisons de la politique un atout face aux financiers. ●

Amirdine FAROUK, conseiller municipal
L'audace de l'espoir - af93120@gmail.com

*Les textes de ces tribunes,
où s'expriment tous les
groupes représentés
au conseil municipal,
n'engagent que leurs
auteurs.*

Travaux

La ville se rénove

Des chantiers sont entrepris afin d'améliorer le service rendu aux habitant-e-s, mais ils peuvent malheureusement occasionner des restrictions temporaires à la circulation.

TRAVAUX EN COURS

1 Travaux de rénovation de l'éclairage public rues Guy-Môquet, Jean-Jacques Rousseau et du Docteur-Roux (quartier des Quatre-Routes) : la municipalité et Plaine Commune poursuivent la modernisation des éclairages publics. Le matériel a été entièrement changé (mâts + passage de l'éclairage en LED). L'objectif ? Avoir des candélabres efficaces et favorisant les économies d'énergie.

2 Réalisation du dallage des allées piétonnes et des aires de jeux rue Alice-Guy (quartier 4 000 Nord) : aménagement final des espaces extérieurs. Au rez-de-chaussée de la résidence : **aménagement du pôle médical** (lire l'article page 7).

3 Travaux tout le long de la sente des Pointes (quartier Quatre-Routes) jusqu'au 26 février 2021 : **aménagement de voirie**. La Ville et Plaine Commune œuvrent à la réhabilitation entière de la voie allant de l'avenue Jean-Jaurès à la rue Anatole-France. **L'objectif : favoriser la circulation douce.**

4 Fin des travaux du nouveau centre de loisirs Rosenberg (quartier Waldeck-Rochet). Les travaux s'achèvent tout juste. Les enfants et le personnel d'animation pourront profiter des locaux flambant neufs dès les vacances de Noël.

5 De juillet 2020 au 30 avril 2021 : **reconstruction d'un bâtiment, allée Claude-Debussy**. La circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits. Une déviation sera mise en place par la rue de Genève et la rue Balzac.

6 Jusqu'au 30 avril 2021 : **réhabilitation du collège Jean-Vilar (26, rue Jollois) par Eiffage Construction**. La vitesse sera limitée à 30 km/h, l'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits.

7 Depuis mars jusqu'à mai 2021 : **réglementation de la circulation et du stationnement rue Pierre-Curie, entre le boulevard Pasteur et le numéro 3 de la rue Curie**. Une entreprise réalise des travaux de réhabilitation d'un immeuble. Des mesures de sécurité sont donc mises en place : arrêt et stationnement interdits, une partie de la chaussée sera fermée, la vitesse sera limitée à 30 km/h, les piétons seront déviés.



Pose de première pierre

Un data center s'installe à La Courneuve

Mardi 13 octobre a eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre du futur data center d'Interxion, le deuxième à La Courneuve. Le bâtiment s'étend sur 7 hectares.



Lancement de la construction d'un data center.

Une soucoupe volante dans le décor courneuvien ! C'est en tout cas ce qu'inspirent les images du futur data center (centre de données, en français) diffusées dans la presse. C'est par ce type de centres que vos informations numériques transitent et là qu'elles sont stockées. Le design du bâtiment a été travaillé en concertation avec Plaine Commune et La Courneuve. Le maire, Gilles Poux, rappelle que « l'ancien site où se trouvait Airbus-Eurocopter est un terrain privé et devait rester un site industriel. Lorsque la société Interxion, établissement privé, a racheté le terrain pour y installer un data center, nous avons eu des exigences : il fallait que le bâtiment s'in-

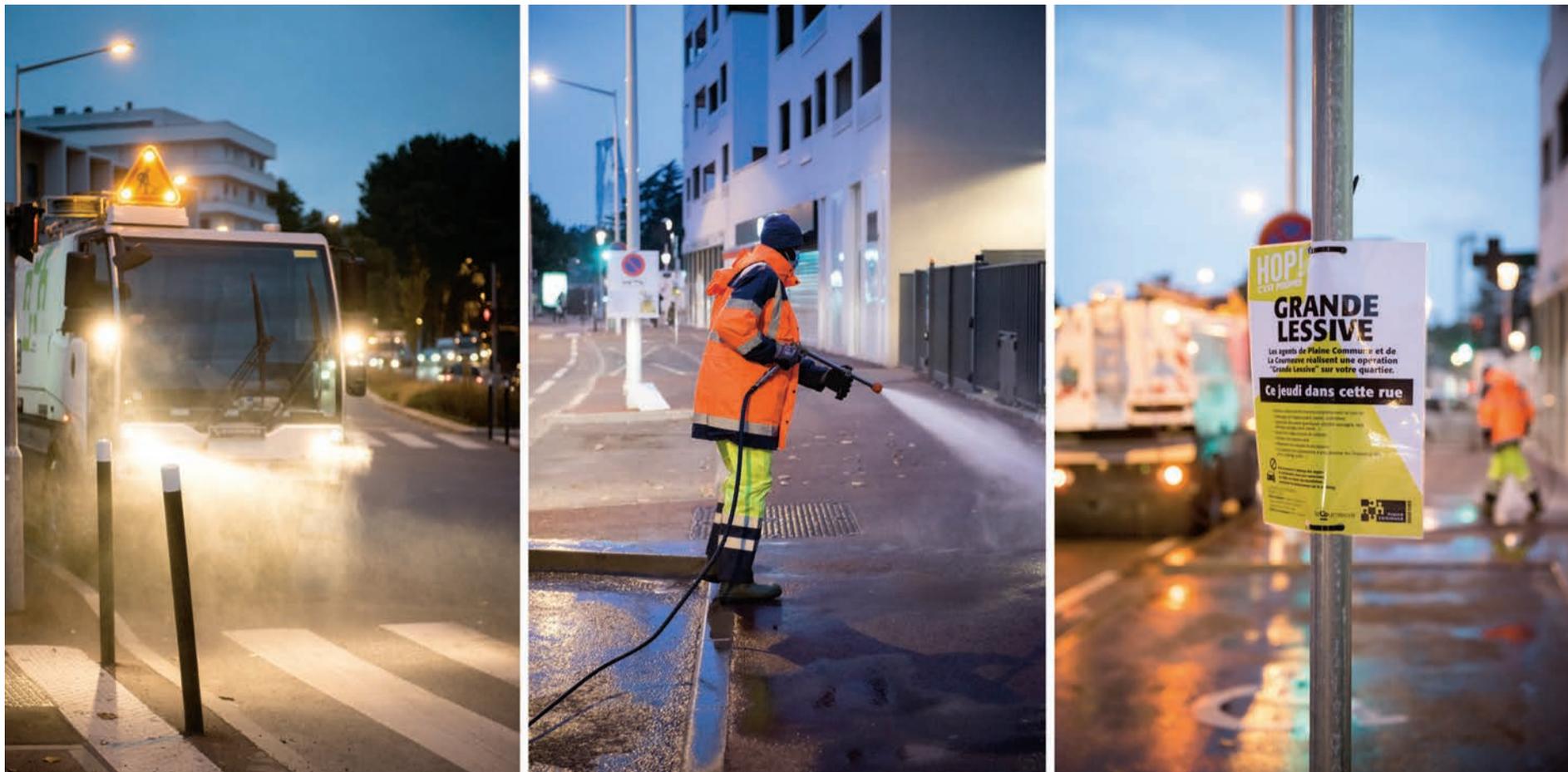
sère le mieux possible dans le paysage et qu'une partie puisse profiter aux riverains, aux collégiens ou lycéens de ce secteur. 25 % du site sont donc consacrés à un bel espace vert d'un hectare. Le site devrait également proposer de l'insertion professionnelle, en accueillant par exemple des jeunes déscolarisés, et de la formation. »

Le premier quart de cet imposant chantier devrait être livré au premier semestre 2021. ●

Isabelle Meurisse

Informations :

Maison du chantier. 7, avenue Marcel-Cachin, de 14h à 17h les lundis et les mercredis.



Nettoyage, traitement des graffitis, désherbage sur l'avenue Henri-Barbusse le 15 octobre... Les grandes lessives permettent de donner un gros coup de propre à certaines rues.

Cadre de vie

Un nouvel élan pour la propreté urbaine

Pour lutter contre la saleté, les équipes de Plaine Commune misent sur une alliance entre l'humain et la technologie.

Avenue Henri-Barbusse, jeudi 15 octobre. Seulement éclairé par la lumière des réverbères et des phares du véhicule de nettoyage, l'agent de propreté Slimane Diamoye lave consciencieusement les trottoirs au jet d'eau puissant. Avant son passage, ses collègues ont collecté canettes, papiers et autres déchets dans le cadre de l'opération « Grande lessive » initiée par la Ville et Plaine Commune. Depuis la sortie du confinement, marqué par la mise en place d'un service minimum de nettoyage, l'organisation du travail est revenue à la normale pour les agent-e-s. « Ils ont repris leur rythme habituel, mais ils arrivent toujours en deux vagues pour limiter les contacts : les uns travaillent de 6h à 13h et les autres de 6h30 à 13h30, précise Vincent Chrétien, directeur des unités territoriales Propreté, Espaces verts et Déchets ménagers de Plaine Commune sur La Courneuve. Et nous continuons à désinfecter leurs matériels et à nettoyer les locaux une à deux fois par jour. »

Les mauvaises habitudes, aussi, sont revenues à la normale chez certains habitant-e-s. « On retrouve souvent dans les jardins publics et sur l'espace public

des masques et des gants usagés, que les usagers peuvent pourtant jeter dans les poubelles de la ville. C'est tout à fait autorisé », insiste Rachid Maiza, maire adjoint délégué au cadre de vie, à l'hygiène, au marché des Quatre-Routes et à l'état civil.

Un budget dédié de 1 million d'euros

L'élu regrette aussi la lente évolution des comportements en matière de dépôts sauvages, alors que les trois déchèteries du territoire ont rouvert tous les jours pour les particulier-ière-s. Mais ces actes d'incivilité n'entament pas le nouvel élan de motivation né chez les agent-e-s de propreté à l'occasion de la crise sanitaire, qui a montré leur rôle essentiel dans le fonctionnement du pays. « On a peur à cause de certains comportements non hygiéniques, mais on se sent quand même plus reconnus, confirme Karim Hadadi, agent de propreté à La Courneuve. Les gens savent qu'on fait un travail utile et difficile. » Forts de cette situation, les responsables des unités territoriales Propreté travaillent à la modernisation de leur système d'exploitation, avec l'introduction de systèmes embarqués dans les

véhicules pour mesurer des données comme le nombre de kilomètres de voirie balayés ou recenser des problématiques récurrentes. Un changement encore impensable il y a quelques mois, parce que perçu comme du « flicage », qui s'inscrit désormais dans une volonté commune d'améliorer l'efficacité sur le terrain. « On va s'appuyer sur le professionnalisme des équipes pour répondre aux exigences de la population et de ses élus en matière de propreté », indique Vincent Chrétien. Avec un budget dédié de 1 million d'euros dans les dix-huit prochains mois, la municipalité a effectivement fait de l'amélioration du cadre de vie l'une de ses priorités. Pour, mais aussi avec les Courneuvien-ne-s. ● Olivia Moulin

LES CHIFFRES DE LA PROPRETÉ À LA COURNEUVE

+ de 60 agent-e-s déployés sur le terrain pour entretenir l'espace public, nettoyer, laver et désherber les trottoirs, collecter les dépôts sauvages et vider les corbeilles de rue, enlever les graffitis, repérer et signaler les dégradations...

600 corbeilles de rue réparties dans la ville.

2138 m² de graffitis et d'affiches sauvages enlevés en 2019.

200 tonnes de déchets (120 tonnes de dépôts sauvages, 20 tonnes de corbeilles de rue et 60 tonnes en balayage manuel et mécanique) collectés chaque mois.

+ de 20 opérations « Grande lessive » effectuées en 2019.

ALLO AGGLO, LA PLATEFORME SPÉCIALE PROPRETÉ DE PLAINE COMMUNE

Vous voulez signaler des dépôts sauvages ou un éclairage défectueux ? Demander un bac poubelle ou une permission de voirie ? Pour toutes vos démarches concernant l'espace public (assainissement, déchets, voirie, parcs et jardins et propreté), Plaine Commune met à disposition le service gratuit Allo Agglo.

Un service accessible par téléphone au 08 00 07 49 04, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, et le samedi de 8h30 à 12h30, via l'application Plaine Commune ou en ligne à l'adresse suivante : <https://plainecommune.fr/allo-agglo/>

Tournage

Sport et culture, main dans la main

Le film *Flashback* d'Abraham Touré, Mohamed Hamdaoui et Ronald Presten aborde la délicate question de l'homosexualité dans le sport. Joueurs du Flash et comédiens professionnels se sont retrouvés au stade Géo-André pour le tournage d'une scène-clé.

Photos Léa Desjours



L'acteur Olivier Kissita répète les gestes de Bruno Lacam-Caron, le manager du Flash.

Extérieur jour. Scène d'entraînement au stade Géo-André, samedi 17 octobre. Sur le terrain, les joueurs du Flash s'échauffent. Brusquement, un conflit naît entre l'entraîneur et un agent venu pour recruter l'un des joueurs. Nous ne sommes pas à un entraînement ordinaire. Car, au milieu des footballeurs américains, les

spectateurs peuvent reconnaître Tony Harrison, l'interprète de Youssouf Fofana pour Alexandre Arcady dans *24 Jours*; Akim Chir, qui joue actuellement dans *Validé*, la série TV de Canal+; Rachid Guellaz, troisième rôle aux côtés d'Isabelle Huppert dans *La Daronne*, de Jean-Paul Salomé, et Olivier Kissita, l'un des personnages

principaux de la série *Cacao*, diffusée sur Canal+. Ils sont là pour tourner l'une des scènes de *Flashback*, le dernier court-métrage en préparation d'Abraham Touré, Mohamed Hamdaoui et Ronald Presten.

« À travers le film, nous voulons aborder la question de l'homosexualité dans le sport, c'est un sujet qu'on voit peu au cinéma français. Michael Sam, joueur de football américain, a été notre source d'inspiration », explique Abraham Touré, comme il l'a déjà fait lors de la session de Talents en court au Comedy Club présidé par Djamel Debbouze, en mai dernier.

Une équipe de complices

Pour aider à la réalisation, les ami-e-s sont venus nombreux – figuration, maquillage, communication, régie, costumes, etc. Parcy Maurice, le régisseur technique, a parcouru 80 kilomètres depuis son domicile pour participer. Brenda Litwack se félicite d'avoir décroché une alternance pour son BTS en communication grâce au court-métrage dont elle assure la promotion via les réseaux

sociaux. Les trois auteurs-réalisateurs s'en réjouissent. « C'est vrai, on fédère amis et professionnels à travers nos projets et, d'année en année, le cercle grandit », constate Abraham Touré. « C'est vraiment une histoire d'équipe, confirme Ronald Presten. C'est le quatrième court-métrage qu'on fait ensemble, chacun s'investit à sa manière, apporte ses idées, on se complète et les décisions se prennent à trois. »

« La sortie du film aura lieu en mars si tout va bien, tient à préciser Mohamed Hamdaoui. Il faut s'habituer aux nouvelles mesures qui influent sur l'organisation. On est obligés de multiplier les jeux de caméra pour éviter les contacts. La mise en place du couvre-feu a empêché le tournage d'une scène de nuit, qu'il faudra faire de toute façon parce qu'elle est capitale... » Betty Saint-Hubert, élue à la lutte contre les discriminations, est venue saluer les artistes et les joueurs du Flash au nom de la municipalité qui a contribué au financement du projet. Gageons que le succès sera au rendez-vous; *Flashback* a déjà remporté un prix : celui du label départemental « In Seine-Saint-Denis »... ● Joëlle Cuvilliez



Le réalisateur Mohamed Hamdaoui à la caméra.



Séance de maquillage pour l'acteur Akim Chir.



Les joueurs du Flash en plein tournage.

CE QU'ILS EN PENSENT

Gabriel N'ngang, joueur du Flash : « C'est osé de faire un film sur l'homosexualité dans le football américain. Mais l'homophobie existe dans le sport, alors il faut aborder la question : elle touche au respect de l'individu. »

Mohamed Nasri, figurant : « On ne devrait jamais juger quelqu'un à partir de son orientation, qu'elle soit religieuse ou sexuelle. »

Julie Lejeune, régisseuse : « L'idée, ce n'est pas seulement de montrer un footballeur américain ou un homosexuel, mais de montrer un homme dans sa diversité, dans son humanité, dans sa richesse. »

Harry Tavrel, superviseur des tenues : « On sanctionne l'homophobie mais le sujet n'est pas abordé dans les médias, il y a une forme d'hypocrisie sociale là-dedans. La famille, qui est la base de l'éducation, devrait être le premier endroit où l'on puisse parler de cela. »

Propos recueillis par Joëlle Cuvilliez

Le pitch

Théo, jeune joueur prometteur de l'équipe de football américain le Flash de La Courneuve, a tout pour être heureux. Les États-Unis et la National Football League (NFL) lui font les yeux doux, il a une petite amie, il affole les médias et jouit d'une cote de popularité très élevée. Or, depuis quelque temps, il s'isole et prend ses distances avec sa propre famille, son entraîneur et ses co-équipiers qui ne comprennent pas ce qu'il se passe. Ce comportement cache en fait un mal-être profond qui le ronge de l'intérieur...

Reprise du stationnement réglementé le 2 novembre



Limiter la durée du stationnement en le rendant payant, c'est le garantir à un plus grand nombre d'usagers et permettre l'accès aux commerces et aux services publics. Le stationnement réglementé va reprendre à partir du lundi 2 novembre en centre-ville et aux Quatre-Routes. La verbalisation en cas de non-respect sera toujours de 30 euros.

Abonnements

Afin de souscrire un abonnement, vous devrez demander au préalable une ouverture de votre droit à stationner auprès de la permanence de la police municipale qui se tient au centre administratif Mécano le mercredi de 9h à 17h, ou bien sur rendez-vous. Vos droits peuvent également être ouverts *via* la boutique en ligne <https://la-courneuve.tepark.fr>. L'abonnement annuel, qui permet aux résident-e-s et à certains professionnel-le-s d'accéder aux macarons, doit être acquitté à Mécano et l'abonnement mensuel directement sur un horodateur (20 euros par mois).

Paiement à l'horodateur

Vous pourrez payer directement le temps de votre stationnement à un horodateur, en espèces ou par carte bancaire, ou encore par le biais de votre smartphone grâce à l'application PARK NOW. Pour se garer en zone orange, vous devrez vous rendre à l'horodateur le plus proche et prendre un ticket.

Les nouveautés à partir du 2 novembre

- L'année 2020 est considérée comme une année blanche et donc vous pourrez bénéficier gratuitement du prolongement de votre abonnement en 2021.
- Un même abonnement pourra désormais bénéficier à deux membres du foyer.
- Les macarons seront valables dans tous les quartiers en zone verte.

À noter que le parking est gratuit pour les personnes à mobilité réduite.

Pour prendre rendez-vous avec la police municipale : 01 71 89 66 22.

Une aide au paiement du loyer

Face aux conséquences économiques et sociales de l'épidémie de Covid-19, le département de Seine-Saint-Denis a lancé un fonds d'urgence pour accompagner les locataires fragilisés, l'Aide exceptionnelle au paiement des loyers (AEPL). Destinée aux personnes logeant dans le parc social et dans le parc privé, cette aide est calculée sur la base de 20% du loyer total sur trois mois maximum et versée en une fois directement sur le compte bancaire du bailleur ou du propriétaire. Elle vient en complément des dispositifs déjà existants comme le Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Pour

savoir si vous pouvez bénéficier de l'AEPL, rendez-vous sur le simulateur en ligne à l'adresse suivante : <https://seinesaintdenis.fr/solidarite/action-sociale/article/crise-du-covid-19-aide-exceptionnelle-pour-le-paiement-des-loyers-aepi>. Entre autres conditions, il faut justifier d'une baisse de revenus d'au moins 10% à cause de la crise sanitaire et ne pas avoir de dette de loyer supérieure à 1 600 euros avant le confinement. Les locataires éligibles doivent envoyer le formulaire de demande et les pièces justificatives avant le 30 novembre 2020 au Conseil départemental, par mail ou par courrier. ●

Des protections hygiéniques gratuites dans les lycées

Pour lutter contre la précarité menstruelle des jeunes filles, la région Île-de-France va installer pendant l'automne des distributeurs de serviettes hygiéniques et de tampons gratuits dans une trentaine d'établissements, dont le lycée Arthur-Rimbaud. Un moyen d'éviter aux élèves en difficulté financière de mettre leur santé en danger, en ne changeant pas suffisamment de protections ou en utilisant des protections de fortune, et de rater les cours à cause de leurs règles. Si l'expérimentation est concluante, tous les lycées seront équipés en 2021. ●

Report des comités de voisinage

La rentrée sonne généralement la tenue des comités de voisinage, lesquels rassemblent les habitant-e-s des différents quartiers de la ville. Or, pour des raisons sanitaires, ceux-ci ne pourront pas se tenir en octobre comme prévu. La mairie espère cependant pouvoir les convoquer dans la dernière quinzaine de novembre, si le couvre-feu et les restrictions affectant les rassemblements le permettent. Une réflexion est par ailleurs conduite par la municipalité afin de proposer une formule renouvelée dans leur fonctionnement. ●

Dotation de masques par la préfecture

Jeudi 15 octobre, des masques de protection contre le Covid-19 ont été remis par la Ville aux personnes précaires sur la dotation de la Préfecture, à raison de 6 000 pour les Restos du cœur, 2 000 pour le Service social départemental, 2 000 pour le service Jeunesse, 2 000 pour le service Prévention/Sécurité (unité Médiation), 2 000 pour les deux Maisons pour tous et 500 pour l'association Femmes handicapées. 2 000 masques ont par ailleurs déjà été remis aux guichets du CCAS. ●

État civil

NAISSANCES SEPTEMBRE

- 17 Pivjan Thiagarajah • 18 Modibo Diakite • 19 Bilal Shahul Hameed • 20 Jannah Slamani • 21 Diombati Sogore • 22 Lévi Tshisungu • 25 Mohammed Ouldbachir • 25 Angel-Nayah Paul • 28 Elyass Abal • 28 Elsa Abal • 29 Aïda Ali Soilihi •

OCTOBRE

- 2 Hamza Gaieb • 4 Lamar Zouaghi • 4 Jannah Diaby • 5 Delyah Cheikh • 8 Loan Serman • 9 Eline Sakhir •

MARIAGE

- Yassine Bouziani et Sannah Laidouni • Mamadou Kane et Pauline Pousse • Hamza Boutul et Ouissal Riahi •

DÉCÈS

- Annick Couvez • Thérèse Spiridigliozzi ép. Hollaender • Tayeb Maatoug • Fernand Gardy • Celso Cavazzini • Mohamed Dahom • M'leck Mamodaly • Antonio Izzi •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

- consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

- POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

- Place Pommier-de-Bois Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

- Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

- Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

- Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

- Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

- 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.- Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

- M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : mairie@ville-la-courneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la mairie.

- Mme la députée, **Marie-George Buffet**, reçoit le deuxième lundi de mois sur rendez-vous. Tél. : 01 42 35 71 97

- M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque vendredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s de la municipalité ont repris à l'Hôtel de ville le mercredi et jeudi de 16h à 18h (inscription sur place entre 15h30 et 16h le jour même).

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). **Consultation gratuite.** Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matins du mois, de 8h30 à 12h. Contacter l'UT Habitat de La Courneuve. - Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi et jeudi, de 14h à 20h, Mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h. 1, mail de l'Égalité.

À L'Étoile

Tous les films du 22 octobre au 4 novembre 2020

1, allée du Progrès - Tramway Hôtel-de-ville.
Tél. : 01 48 35 23 04 - www.lacourneuve.fr

Tarif plein : 6 €, tarif réduit : 5 €, tarif découverte : 3 €, abonné adulte : 4 €, abonné jeune, groupes, associations : 2,50 €, séance 3D : +1 €, tarif moins de 18 ans : 4 €.



L. D.

LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT

France, 2020, 2h02. De Emmanuel Mouret.

Ven. 23 à 18h30, sam. 24 à 20h30, dim. 25 à 16h45, lun. 26 à 16h.

LUPIN III: THE FIRST À PARTIR DE 9/10 ANS

Japon, 2020, VF/VOSTFR, 1h33. De Takashi Yamakazi.

Ven. 23 à 14h VF, sam. 24 à 14h VF, lun. 26 à 14h VF, mar. 27 à 18h VOSTFR.

MIGNONNES À PARTIR DE 12 ANS

France, 2020, 1h35. De Maimouna Doucouré.

Sam. 24 à 16h45, dim. 25 à 14h, lun. 26 à 18h15, mar. 27 à 14h. Séance suivie d'une discussion avec: Gwendoline Coipeault, journaliste.

LIL' BUCK REAL SWAN

États-Unis, 2020, VOSTFR, 1h25. De Louis Wallecan

Ven. 23 à 16h30, sam. 24 à 19h, lun. 26 à 20h, mar. 27 à 16h.

OUTRAGE

États-Unis, 1950, VOSTFR, 1h15. De Ida Lupino.

Ven. 23 à 20h45, dim. 25 à 19h, mar. 27 à 12h.

LA CHOUETTE EN TOQUE À PARTIR DE 3/4 ANS

France/Belgique, 2020, 52 min. Collectif.

Sam. 24 à 15h45, dim. 25 à 15h45.

LA PROPHÉTIE DE L'HORLOGE

À PARTIR DE 9/10 ANS

États-Unis, 2018, VF, 1h46. De Eli Roth

Mer. 28 à 14h, ven. 30 à 14h, dim. 1^{er} nov. à 14h.

Ciné-bonbons, sam. 31 à 16h15

ONDINE

Allemagne, 2020, VOSTFR, 1h31. De Christian Petzold.

Mer. 28 à 18h30, dim. 1^{er} nov. à 18h45, lun. 2 à 20h30, mar. 3 à 12h.

ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

France, 2020, 1h35. De Caroline Vignal.

Sélection officielle Cannes 2020

Mer. 28 à 16h, ven. 30 à 17h, sam. 31 à 20h, lun. 2 à 16h30.

LES MAL-AIMÉS À PARTIR DE 5/6 ANS

France, 2020, 40 min. De Hélène Ducrocq.

Ven. 30 à 16h, dim. 1^{er} nov. à 16h

Ciné-goûter, samedi 31 oct. 14h30

RELIC INTERDIT AUX MOINS DE 12 ANS

États-Unis/Australie, 2020, VOSTFR/VF, 1h29.

De Natalie Erika James.

Ven. 30 à 19h, sam. 31 à 18h15, dim. 1^{er} nov. à 17h, lun. 2 à 18h30.

JOSEP À PARTIR DE 15 ANS

France, 2020, 1H14, De Aurel.

Sélection officielle Cannes 2020

Mer. 4 à 16h.

MON COUSIN

France, 2020, 1h44. De Jan Kounen.

Mer. 4 à 19h15.

UN PAYS QUI SE TIENT SAGE

France, 2020, 1h26. De David Dufresne.

Mer. 4 à 17h30.

LES TROLLS 2 À PARTIR DE 7 ANS

États-Unis, 2020, VF, 1h31. De Walt Dohrn.

Mer. 4 à 14h.

23 OCTOBRE

DÉBAT PRÉSENTATION DE LIVRE

Le Conseil local de la jeunesse vous invite à découvrir l'ouvrage *La Puissance des mères*, de Fatima Ouassak.

Maison de la citoyenneté James-Marson, 33, avenue Gabriel-Péri, à 18h.

24 OCTOBRE

ASSO ATELIER RÉPARATION DE VÉLOS

Bicyclo, la maison du vélo propose un atelier d'autoréparation de vélos, dans le cadre de l'appel à projets « quartier d'automne ».

Cours des Maraîchers, de 14h à 17h.

26 OCTOBRE

ORPHANCO FOOTBALL

L'association propose pendant les vacances d'automne une séance de football pour les volontaires de 11 ans et plus.

Rendez-vous à 14h45 au Five Marville.

Inscriptions et renseignements

au 06 50 02 28 38.

À PARTIR DU 26 OCTOBRE

CITOYENNETÉ BUDGET PARTICIPATIF



Léa Desjours

Les habitant-e-s vont pouvoir donner leur avis sur les emplacements des boîtes à livres et des brumisateurs. Elles et ils pourront voter via la plateforme notreavis ou en déposant leur formulaire dans les urnes présentes dans les structures publiques (Mécano, Maison de la citoyenneté James-Marson, MPT Youri-Gagarine, MPT Cesária-Évora, Houdremont, espace jeunesse Guy-Môquet, boutique de quartier des Quatre-Routes, médiathèques John-Lennon et Aimé-Césaire).

Les votes seront possibles jusqu'au 13/11. notreavis.ville-la-courneuve.fr

29 OCTOBRE

PROPRETÉ GRANDE LESSIVE

Nettoyage intensif de l'espace public par les agent-e-s de Plaine Commune et La Courneuve.

Avenue Jean-Jaurès en entier, de 6h à 13h.

SANTÉ OCTOBRE ROSE

Le collectif Femmes d'avenir organise un stand d'informations afin de sensibiliser le public sur l'importance des dépistages organisés du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans.

Centre municipal de santé Salvador-Allende, à 13h30.

RALLYE CITOYEN DANS LA VILLE

Inscription obligatoire au Service des sports, 57, avenue du Général-Schramm.

Tél. : 01 49 92 60 80.

30 OCTOBRE

ORPHANCO ATELIERS SCIENTIFIQUES

Atelier découverte du monde des volcans animé par un collectif de professeur-e-s. En direction des 5 ans et plus.

Rendez-vous à 9h45 à la Boutique de quartier La Tour. Gratuit. Inscriptions au 06 50 02 28 38.

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

VACANCES STAGES SPORTIFS

Activités ouvertes aux filles et aux garçons de plus de 10 ans, titulaires de la carte Sports-Loisirs.

- De 10h à 12h au gymnase Béatrice-Hess: jeux d'opposition, tennis de table, multi-activités sportives.

- De 14h à 17h au gymnase Béatrice-Hess: sécurité routière, jeux d'opposition, multi-activités.

- De 10h à 12h et de 14h à 17h au gymnase El-Ouafi: escalade et badminton.

31 OCTOBRE

MÉDIATHÈQUE HALLOWEEN

Atelier créatif sur la thématique d'Halloween.

Médiathèque Aimé-Césaire, à 15h.

Tél. : 01 71 86 37 37.

JUSQU'AU 1^{ER} NOVEMBRE

PARC BALADE EN HIPPOMOBILE

Profitez-en pour découvrir ou redécouvrir certains secteurs du parc tels que les Cascades ou bien encore la Circulaire.

Inscription sur place (gratuit), renseignement au 01 43 11 13 00. Parc départemental Georges-Valbon, la Maison du parc, à 14h45.

2 NOVEMBRE

ÉCOLES RENTRÉE

Après les vacances de la Toussaint, les jeunes reprennent le chemin de l'école.

6 NOVEMBRE

DANSE QUEEN BLOOD

Qu'elle soit subie ou assumée, on retrouve avec *Queen Blood* la féminité dans tous ses états, dans un mélange d'énergie explosive, de joie communicative et de virtuosité technique.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 19h.

À PARTIR DE 8 ANS.

11 NOVEMBRE

MÉMOIRE COMMÉMORATION



Fabrice Gaboriau

Hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale et commémoration de l'armistice.

Cimetière des Six-Routes, à 11h.

14 NOVEMBRE

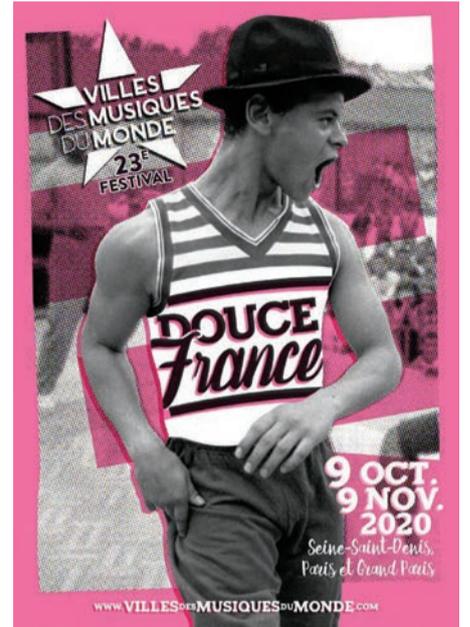
SPECTACLES NUIT DU CIRQUE

17h-18h10 : *Parfois ils crient contre le vent*.
18h30-19h40 : *Derviche*.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 17h.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

FESTIVAL VILLES DES MUSIQUES DU MONDE



Le festival Villes des musiques du monde s'est installé pendant un mois à La Courneuve et programme des spectacles et des concerts de formats divers dans toute la ville.

PROGRAMME

- 23/10: Ricardo Apollon et son Quintet Gospel + les Fabriques orchestrales juniors.

Espace jeunesse Guy-Môquet, à 17h30.

- 24/10: Dominique Cravic et les Primitifs du futur, accompagnés de Sanseverino à la guitare manouche. Avec Djân en première partie.

Espace jeunesse Guy-Môquet, à 14h30.

- 24/10: L'Orchestre national de Barbès. Centre culturel Jean-Houdremont, à 18h.

- 29/10: *La Fin du Moi, le Début du Nous*. Nouvelle création de théâtre musicale.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 19h.

- 31/10: musique tzigane avec Ma Gavali, Titi Robin & Roberto Saadna. En première partie: The Residents.

Espace jeunesse Guy-Môquet, à 17h30.

- 31/10: karaoké « Mélodies de l'exil » par Naïma Yahi, une historienne de terrain, documentariste et responsable associative.

Préau de l'école Robespierre, à 17h30.

- 4/11: avec les Fabriques orchestrales juniors, Mouss & Hakim (ex-Zebda) réinterprètent les chansons qui ont accompagné l'immigration algérienne.

Maison pour tous Youri-Gagarine, à 16h.

- 5/11: Télamuré Tarantel la-Roots.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 19h.

La programmation est susceptible d'être modifiée en raison des conditions sanitaires.

Pour plus d'informations:

www.villesdesmusiquesdumonde.com

TP, footballeur américain et secouriste

« Vivre la vie à fond les manettes »

Trust-Preacher François (dit TP), 23 ans, est membre du club de football américain le Flash et agit comme bénévole à la Fédération française de sauvetage et de secourisme. Originaire d'Haïti, il en véhicule les valeurs de solidarité tout en traçant sa voie dans une vie non exempte de difficultés.

Parfois, un prénom résume bien une personnalité. C'est le cas de Trust-Preacher François, 23 ans, qui a fait de l'engagement le cœur de sa vie. « Trust » dit la confiance que l'on peut avoir en lui (et dont il témoigne en retour auprès des gens), et « Preacher » (« prédicateur », en anglais) exprime sa sensibilité religieuse, mais également sa capacité à transmettre que nous remarquons dans son charisme. Pour ses proches, c'est simplement TP (prononcer « Tipi »), un acronyme attribué par une amie au collègue.

Son prénom provient d'Haïti, un pays (« mon pays », dit-il toujours) qu'il quitte à 7 ans pour venir en France. « J'ai de merveilleux souvenirs de là-bas. Cette vie hors de France était avec une liberté, de l'espace, une capacité de faire des choses. » Installée d'abord à Stains, sa famille vient vers 2012 à La Courneuve, où il fréquente le collège Raymond-Poincaré et le lycée Jacques-Brel. TP vit avec sa mère, qui est agente spécialisée des écoles maternelles, son petit frère et sa petite sœur.

« L'ambiance y est mouvementée, maman au travail, le petit au club de basket, la petite à la danse à Béatrice-Hess », sourit-il.

Sa famille en trois mots : engagement, enthousiasme, volonté propre à chacun. De sa vie ici, il a de bons souvenirs, par exemple la Course contre la faim qui l'a intéressé à l'humanitaire. Sa scolarité au collège présente pourtant quelques difficultés dont il a su faire une force.



On a une voie, il faut la saisir et y aller à fond, tout en respectant les limites à ne pas dépasser.



Léa Desjours

« J'ai entrepris de faire de l'athlétisme pour montrer à ceux qui se moquaient de moi que je pouvais devenir meilleur qu'eux », raconte-t-il. Mais délégué de classe depuis le collège jusqu'à récemment le BTS, il a toujours été aussi un « preacher ». À la suite d'une journée d'intégration, TP intègre le Flash, le club de football américain. « Je suis courneuvien ! s'exclame-t-il. Et, donc, intégrer des structures de ma ville, c'est bien. » D'abord receveur, il joue maintenant en première ligne, en troisième division. Il l'admet : ce qu'il aime dans ce sport c'est « la violence, la liberté, se défouler ». Mais il apprécie aussi « l'ambiance familiale, open bar quelle que soit sa nationalité ». Devenir secouriste est venu ensuite, toujours par le biais de la ville : « On

m'a indiqué qu'il y avait quelques postes d'été comme sauveteur secouriste. J'ai commencé par La Courneuve Plage. » Persévérant, il passe un diplôme de PSE2 (équipier secouriste), puis intègre la Fédération nationale, devenant lui-même formateur. « On est les premiers maillons de la chaîne », rappelle TP, regrettant que cette mission soit assez mal connue. Cet engagement l'a amené à agir lors de différents événements sportifs : taekwondo, match du PSG, championnat de natation...

« On a aussi soutenu les ambulanciers pendant le Covid », explique-t-il. Il a sillonné pour cela toute la France : la Somme, les Landes, la Meuse... Dans cette activité, il retrouve l'esprit d'Haïti, « où un voisin pouvait en aider un autre sans rien attendre en retour ». « Là-bas, ça fait partie de la vie ! » résume-t-il, ajoutant malicieusement :

« Je ne suis pas né en France, donc je sais ce qu'est l'esprit d'équipe. » Il veut aussi montrer qu'« un Courneuvien, ce n'est pas un stéréotype », une image qui peut déboucher sur de l'animosité : « Quand je travaillais à Paris, les employeurs n'avaient pas 100 % confiance en ma candidature parce que je venais de La Courneuve. » Ses projets ? Il vient de finir un BTS technico-commercial, mais envisage d'intégrer « l'armée de l'air, à long terme ». C'est encore un peu flou mais il a le temps. Il compte aussi se marier et avoir des enfants. Il explique : « Ma mère m'a mis au monde pour que je mette d'autres enfants au monde, c'est une continuité. » Et de conclure : « Comme au Flash, on a une voie, il faut la saisir et y aller à fond, vivre la vie à fond les manettes tout en respectant les limites à ne pas dépasser. » ● Nicolas Liébault